

pas afin de favoriser les exactions de ceux qui possèdent trop.

C'est un mensonge contre lequel tout son passé proteste !

Et ce passé nous est un sûr garant de l'Avenir.

Pour le Comité de Propagande de défense commerciale :

G. CHARTRAIN, publiciste, 2, rue Haute, à Blois ;

A. JUHEL, gérant du *Pain Quotidien*, à Savenay.

MÉMOIRE

Monseigneur,

I.—A toutes les époques de trouble dans la vie des peuples, l'Eglise, depuis sa fondation, a toujours tenu haut et ferme le flambeau qui éclaire les esprits, et, à sa clarté se sont apaisées peu à peu les contestations et les rivalités.

Nous sommes à une de ces époques. Enfants soumis et dévoués de l'Eglise catholique, nous venons la solliciter de faire briller de nouveau sa lumière qui indiquera à tous la voie la plus sûre à suivre.

Tout récemment, par la bouche de son auguste Chef, Elle a proclamé la Vérité dans la question ouvrière.

II.—Aujourd'hui, le monde commercial et le monde industriel sont troublés l'un et l'autre. L'introduction de principes qui ne semblent pas s'étayer sur la Charité et la Justice, a obscurci les droits et les devoirs de chacun.

Toutes les classes de la société sont également intéressantes. Aucune d'elles ne doit tendre à opprimer l'autre. Toutes doivent pouvoir vivre en se prêtant un mutuel appui, sinon la nation en sera troublée jusque dans ses fondements.

Si l'Eglise a cru devoir élever la voix en faveur de la classe ouvrière, peut-être est-il temps qu'elle se fasse entendre cette fois dans la question commerciale.

III.—Le commerce, en effet, est l'élément le plus actif de la prospérité matérielle des nations. Le plus grand Etat comme le plus petit, la grande ville comme la plus humble cité, la famille aussi bien que l'individu, ne peuvent s'en passer. Il s'impose à tous ; nulle vie ne peut exister sans qu'il apparaisse sous une forme quelconque.

Il est donc important que les saines doctrines l'inspirent et le dirigent.

Qui ne sent, en effet, que l'absence de toute morale, de toute justice laisserait toutes les portes ouvertes aux appétits dénués de scrupules ?

Ce qui doit être pour tous un élément de bonheur et de prospérité peut devenir, entre les quelques mains qui auraient réussi à s'emparer, un instrument de domination tyrannique dont l'immense majorité aurait à souffrir.

IV.—Des doctrines nouvelles se sont fait jour au nom desquelles certains hommes se croient autorisés à accaparer pour eux seuls ce qui constitue ce gagne-pain du plus grand nombre. Les compétitions, les rivalités, les appétits sans cesse grandissant ont donné naissance — au mépris de toute justice et de toute équité à des systèmes dans lesquels le droit d'autrui n'est plus qu'une quantité négligeable et négligée.

Pas plus que le " juste salaire ", le " juste prix " dû au commerce et à l'industrie n'est pris en considération dans ces dangereux principes qui ne se réclament que de la liberté illimitée.

Des objets d'utilité commune, obtenus à vil prix de ceux qui les produisent ou les fabriquent, sont vendus sans profit " même pour le vendeur ". Ces sacrifices volontaires, compensés par la vente d'articles plus rémunérateurs, n'ont d'autre but que d'accaparer la clientèle des concurrents plus faibles dont la disparition permettra, dans un avenir peu éloigné, la surélévation des prix de vente sur ces mêmes objets communs.

Dans son désir insatiable de vendre, favorisé par la possession des capitaux, le gros faiseur impose à l'industriel qu'il ne peut exécuter qu'en altérant la qualité de ses produits et en avilissant le salaire de ceux qu'il emploie.

V.—Conséquence inéluctable de ces nouvelles doctrines : le négoce semble devoir, sous peu, être enlevé à qui, déjà, ne possède pas la fortune ; seuls pourront rester debout ceux qui auront des millions ; car ils pourront s'outiller, produire davantage et à des prix toujours plus bas, accaparer enfin le plus grand stock de marchandises et réunir les commerces les plus disparates dans des locaux immenses.

Le droit pour chacun d'agir à sa guise étant seul invoqué et triomphant sans conteste, la masse des hommes deviendra ainsi l'esclave du petit nombre. N'est-ce pas la cheminement, sans bruit, vers une société collectiviste, aboutissement sinon nécessaire, du moins logique, de cette centralisation à outrance des capitaux qui constituera une nouvelle féodalité, financière cette fois ? Le petit patronat,

si décimé qu'il soit, sera encore de tampon entre les hommes d'ordre et les pires révolutionnaires : que sera-ce quand il ne sera plus là ?

Des groupes d'hommes, au nom de la même liberté, invoquant le même droit, fondent des comptoirs d'achat et de vente pour leurs sociétaires, les groupes eux-mêmes s'unissent entre eux pour former une force beaucoup plus grande encore, afin d'obtenir plus sûrement les conditions et les bénéfices du commerce, prétendant par privilège, ne pas supporter les charges.

Les premiers par la force de leur or, tendent à se rendre seuls maîtres du commerce et de l'industrie. Les seconds veulent atteindre le même but au profit de leurs adhérents, comptant y arriver par la force du nombre !

VI.—Si ces calculs réussissent, que deviendra la société au milieu du combat que se livreront d'un côté la puissance de l'or, de l'autre celle du nombre ?

Que deviendra la famille ?

Devenue un obstacle dans les grandes agglomérations commerciales comme dans les grandes agglomérations industrielles, s'en sera-ce pas fait des principes naturels et divins qui la régissent ?

Que deviendra l'individu ?

Si il fait partie des groupes ou associations, sera-t-il autre chose qu'une simple unité sans force, sans initiative, un simple numéro ?

Si, voulant conserver sa liberté individuelle, il se tient à l'écart de ces Sociétés que deviendra-t-il, seul, sans défense, contre la force, l'accaparement ?

VII.—En un mot on proclame comme un bien et presque comme une nécessité " le rapport direct du producteur et du consommateur ". — Qui règlera ce rapport et le rendra juste et équitable ? les producteurs groupés, syndiqués, dont l'intérêt est de vendre cher ; ou les consommateurs, unis dans une vaste Coopérative qui voudront payer bon marché ? Chaque groupe s'appuyant sur son prétendu droit, sur la liberté, telle qu'à l'instar des socialistes certains hommes d'ordre la comprennent aujourd'hui, qui règlera le différend enfanté par cet antagonisme d'intérêt ?

Le droit d'autrui, la charité, la justice, les devoirs envers le prochain ; les ennemis de l'Eglise ne sont pas seuls, hélas ! à les oublier.

Le but et les tendances de tous ces systèmes sont donc la suppression, en un temps plus ou moins rapproché, du commerce de détail, de la petite et de la moyenne indus-